

MAÎTRISE DES DÉPLACEMENTS HOSPITALIERS PAR LA MISE À DISPOSITION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE POUR LE PERSONNEL

OBJECTIF

Faciliter les déplacements professionnels inter-sites en utilisant un moyen de transport respectueux de l'environnement, améliorant la qualité de l'air extérieur et favorable au bien-être, et diminuant le recours aux véhicules thermiques pour de courts déplacements intra-muros.

Document Source

Feuille de route 2019 - Action 58 (liée à l'action B4 du PPA)

Secteur concerné

Mobilité - Transports (Mobilité active)

Public concerné

Personnel des Hôpitaux de Toulouse

Pilote(s) de l'action



Direction Equipement, Hôtellerie,
Logistique du CHU

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Le CHU souhaiterait se lancer dans une démarche expérimentale en complétant son offre de mobilité déjà proposée à ses agents. Il s'agirait de doter ses sites de l'Hôtel Dieu et Purpan d'un parc respectif de 4 vélos à assistance électrique (VAE) mutualisés. Ces vélos seraient ainsi à disposition du personnel avec un système de réservation identique à celui déjà utilisé pour les véhicules mutualisés. Ce système permettrait de proposer l'usage du vélo au même titre que la voiture tout en étant une alternative aux moyens de transports dit polluants et avec une incitation à l'usage d'un mode de transport actif.

Le vélo à assistance électrique permet de monter les côtes facilement, de parcourir plus de 5 kms, d'éviter de faire un effort trop intense et de transpirer, de transporter un chargement. Ce sont autant d'atouts qui devraient inciter son usage.

Cette mise en place de Vélos à Assistance Electrique serait également accompagnée d'une campagne de communication qui sera axée sur la sécurité des déplacements professionnels mais aussi sur les bienfaits de l'usage du Vélo. La sensibilisation sur l'usage du VAE portera sur les impacts environnementaux (qualité de l'air, rejets de CO₂ évités) et sur la santé des agents.

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

À partir de décembre 2019

MOYENS MIS EN OEUVRE

- BEMOBI : Partenaire dans la mise à disposition de Vélo à Assistance Electrique ;
- Direction Patrimoine Immobilier et Services Techniques du CHU ;
- Logiciel de réservation de voiture/vélo (RESALIER).

Partenaires associés

BEMOBI (Partenaire dans la mise à disposition de Vélo à Assistance Electrique)



FINANCEMENT

Estimation du coût global

- Coût d'installation et mise en place des réseaux : 10 000€
- Coût de location et maintenance de 8 vélos sur 24 mois : 30 700€

Soit un coût global estimé : 40 700€

Partenaires financiers

Etat - Le projet a été lauréat de l'appel à projets 2019 du PRSE (Plan Régional Santé environnement) et a obtenu une subvention de 20 000€.

IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Estimation de l'amélioration de la qualité de l'air Délai prévu pour la réalisation de ces objectifs escomptée

Les effets attendus de cette action n'ont pas été quantifiés.

INDICATEURS DE SUIVI

Taux d'utilisation des VAE

Taux d'occupation des VAE

Nombre de trajets effectués

Commentaire général sur l'action et son avancement

Action en cours 

Le projet a été lauréat de l'appel à projets du PRSE Occitanie en 2019. Le CHU de Toulouse a souhaité ensuite réorienter son projet initial, en ne recourant plus à une solution externalisée comme envisagé en 2019 (limitation du coût au regard de la subvention obtenue). Pour des raisons d'organisation interne, la consultation visant à mettre en place des vélos électriques à usage professionnel n'a pas pu être lancée en 2020. Un nouveau calendrier sera proposé en 2021.